toute une série d'hypothèses de travail concernant notamment la conjoncture macroéconomique et les politiques économiques, de sorte que les estimations peuvent varier considérablement. De plus, l'agrégation des chi res risque d'être trompeuse car elle ne tient pas compte des synergies entre les secteurs. Toutes les études montrent cependant que les besoins sont énormes. Par exemple, l'investissement supplémentaire correspondant aux scénarios de développement durable climato-compatible est de l'ordre de plusieurs milliers de milliards de dollars par an, venant s'ajouter aux 5 000 à 7 000 milliards de dollars annuels nécessaires pour les infrastructures.

L'épargne mondiale — environ 22 000 milliards de dollars par an — serait su sante pour couvrir ces besoins si les ressources étaient a ectées correctement, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il s'agit donc pour les décideurs de mieux canaliser l'investissement provenant de diverses sources de nancement dans les régions du monde où il est nécessaire d'améliorer la qualité des politiques, approches et instruments actuels, de s'attaquer aux subventions ine caces et nuisibles ainsi qu'à la corruption, à l'évasion scale, aux sorties de fonds illicites et à l'inertie, en particulier dans le domaine de l'environnement où elle s'avère souvent plus coûteuse que les mesures correctives. L'exercice ne sera pas facile: il nécessitera de revoir de fond en comble les modalités de nancement, dans les sphères publiques comme privées.

Démarche stratégique

Pour mener à bien cette transformation, le Comité a mis au point une démarche stratégique dérivée d'une analyse complète des ux de fonds, depuis les sources jusqu'aux utilisations nales, sans oublier les intermédiaires qui acheminent les ux en question. Cette démarche s'appuie sur le Consensus de Monterrey en y ajoutant de nouveaux éléments qui correspondent aux problèmes d'aujourd'hui :

est question de besoins sociaux et de biens collectifs. Les stratégies de nancement du développement durable doivent être conçues de manière à optimiser les synergies entre les lières de nancement, en tenant compte du jeu entre les di érentes sources, mécanismes et instruments ainsi que de leurs forces et de leurs faiblesses au regard des solutions propres aux pays.

Quatrièmement, les instruments de nancement doivent correspondre aux besoins et utilisations les plus appropriés. La qualité du nancement a son importance. Ainsi, l'investissement dans le développement durable à long terme doit être nancé par des capitaux eux aussi à long terme, car le court terme ne convient généralement pas aux projets de longue haleine. Cinquième ment, les nancements publics internationaux restent indispensables, en particulier pour les pays où les besoins sont les plus grands et où la capacité de mobilisation des ressources est la plus faible. Leur impact doit être exploité au maximum.

Les autres préceptes sont l'intégration de critères de développement durable

plutôt proposer un menu d'options et de choix. Nous estimons qu'un panachage de mesures peut globalement avoir un impact puissant en réorientant les flux de financement vers le développement durable.

Les options s'articulent autour des différentes sources de financement (fonds publics ou privés d'origine nationale, fonds publics ou privés d'origine internationale, fonds mixtes). Dans chaque cas de figure, nous avons d'abord étudié les facteurs qui entravent les flux de capitaux, puis proposé des solutions et des mesures correctives assorties de recommandations, à savoir : a) mobiliser de nouvelles ressources additionnelles; b) réaffecter les ressources existantes à l'investissement dans le développement durable et les utiliser efficacement; c) faire jouer les synergies entre les trois dimensions du développement durable; d) élaborer des règles et règlements qui concilient accès au financement et stabilité des marchés

responsables. Il faut supprimer les subventions contre-productives et prévoir des compensations pour les pauvres.

- Le présent rapport préconise en outre le renforcement supplémentaire des capacités de gestion de la dette et encourage les décideurs à ré échir à la création de banques de développement nationales capables de proposer des nancements à long terme pour le développement durable et de mobiliser des capitaux privés.

Financement intérieur privé

- Le rapport aborde la question des fonds privés d'origine intérieure sous l'angle du terrain en étudiant les mesures qui facilitent le nancement inclusif et l'accès des ménages et des petites et moyennes entreprises au crédit, ainsi que le développement des marchés nanciers. Les institutions nancières de tous ordres ont un rôle à jouer, qu'il s'agisse des banques de micro nance, des banques postales ou coopératives, des banques de développement ou des établissements bancaires classiques. Le rapport préconise des méthodes innovantes pour nancer les PME et notamment l'utilisation de fonds communs et de dispositifs de sécurisation par surveillance attentive des risques.
- Il faut par ailleurs que le climat soit favorable à l'investissement. Le renforcement des politiques nationales, de l'arsenal des lois et règlements et de l'environnement institutionnel donne aux gouvernements un moyen e cace d'encourager les investisseurs privés. De manière plus générale, la réglementation et la politique choisie doivent concilier d'une part l'accès au crédit et aux services nanciers et d'autre part la bonne gestion des risques et la promotion de la stabilité des marchés nanciers, étant donné que tous les dispositifs réglementaires, mê me ceux qui visent essentiellement à encourager la stabilité, ont des répercussions sur les incitations et les décisions d'investissement.
- Le Comité demande aussi la prise en compte des considérations et des critères de développement durable dans l'investissement intérieur, signe qu'il faudra peut-être aller au-delà des normes existantes, qui sont souvent facultatives.

Financement international public

- Les fonds publics d'origine internationale — y compris les aides, les

ment dans les infrastructures, avec par exemple la création de fonds d'équipement nationaux et régionaux et de plateformes de fonds mixtes d'investissement public-privé et de mutualisation des risques. Les banques nationales de développement peuvent également jouer un rôle important dans ce domaine.

Partenariat mondial pour le développement durable

Au sujet du troisième mais non moins important pilier, le présent rapport indique les possibilités de mieux mobiliser le partenariat mondial pour favoriser le développement durable et s'attaquer aux problèmes systémiques. Il propose des initiatives dans le domaine de la gouvernance économique mondiale et du commerce et préconise des régimes d'investissement équitables et plus favorables au développement durable, un système nancier international stable, la réforme des réglementations, une entraide internationale renforcée en matière de scalité et de lutte contre les ux illicites, des mesures renforcées de prévention et de règlement des crises de la dette souveraine, la coopération régionale, l'harmonisation des

durable, de même que le rapport du Groupe de travail ouvert, apporteront autant d'éléments utiles aux négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 et à la troisième Conférence internationale sur le nancement du développement.

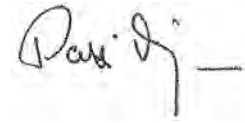

Pertti Majanen Mansur Muhtar

Les Coprésidents du Comité intergouvernemental d'experts sur le nancement du développement